



ACTION SOCIALE

Groupe de travail «Outre-Mer» du 31 mai 2017

Enfin, ça bouge !

Un groupe de travail présidé par Mr ESTOURNET, Sous-Directeur des politiques sociales et des conditions de travail s'est tenu au ministère le 31 mai 2017. Le Sous-Directeur a indiqué qu'après l'aménagement des prestations dans les DOM, il était indispensable d'aborder la spécificité des COM.

La section **FO FINANCES** de Nouvelle-Calédonie, avec l'appui de sa Fédération, se félicite que ses revendications aient été entendues et que des décisions concrètes aient été prises lors de cette réunion, avec la création d'un poste de Délégué de l'Action Sociale (DLAS) et la mise en place d'un Comité Local d'Action Sociale (CLAS).

Une enquête sera prochainement réalisée. Elle donnera lieu à un diagnostic de la situation dans les COM qui permettra de recenser les besoins des agents et de faire des propositions pour étendre l'accès aux prestations.

Cet état des lieux sera dirigé par le bureau DRH3, conjointement avec la DGFIP et les Douanes, jusqu'à la fin de l'année 2017 (calendrier proposé). L'enquête qui s'appuiera sur l'état des effectifs (actifs, enfants et retraités) recensera les besoins en tenant compte du contexte particulier des COM.

Gouvernance :

Un appel à candidature pour le poste de délégué de l'Action Sociale va être lancé dans les prochains jours en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française, la fiche de poste sera élargie en centrale. Ce recrutement est primordial avant la création du Comité Local d'Action Sociale (CLAS). **FO FINANCES** a insisté sur la nécessité de privilégier une candidature locale eu égard à la spécificité des collectivités. La direction a déclaré aller dans notre sens et a confirmé que l'appel à candidature local sera privilégié car également plus rapide à mettre en place. Dans l'attente de la mise en place du CLAS, ce recrutement sera réalisé en concertation avec les organisations syndicales dans le cadre d'un Comité Technique Local (CTL).

Restauration :

Le complément de la dotation de 2016 et un supplément de crédit de 10.000 euros sur la dotation 2017 vont prochainement être versés. Pour les titres restaurants, la législation étant différente et le code du travail n'étant pas applicable dans les COM, le marché national des titres restaurant ne peut donc pas être étendu aux COM. Pour autant, le Secrétariat Général a annoncé vouloir trouver des solutions de restauration pour tous les agents.

Aides et prêts et logements :

Pour les COM, les prestations d'aides et prêts de l'ALPAF seront attribuées comme pour les DOM avec l'exclusion de la majoration de traitement pour ramener le Revenu Fiscal de Référence (RFR) sur les mêmes bases que celles existantes pour les agents métropolitains.

Vacances enfants et familles :

Il n'existe pas d'offres dans les COM. Il n'y a pas d'information sur le nombre d'enfants qui seraient concernés par les colonies. Suite au prochain état des lieux, une éventuelle mutualisation avec d'autres partenaires pourrait être envisagée.

Aides et secours :

Il a été rappelé que la Nouvelle Calédonie bénéficie d'une assistante de service social avec le Ministère de l'Intérieur à hauteur de 20%.

Aide à la parentalité :

Le Secrétariat Général indique que quelques problèmes d'acceptation des CESU 6/12ans subsistent mais qu'après le recensement des besoins et des habitudes d'aide locale et familiale pour les gardes d'enfants, les problèmes seront résolus.

Ce que nous avons obtenu :

- *Versement de la totalité des crédits d'action locale (CAL) et un complément de la dotation pour la Nouvelle-Calédonie pour la restauration,***
- *Extension CESU aide à la parentalité 6/12 ans,***
- *Création et lancement du recrutement d'un poste de délégué de l'action sociale (DLAS) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française,***
- *Création d'un Comité Local d'Action Sociale (CLAS) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française,***
- *Attribution des prestations aides et prêts ALPAF aux COM dans les mêmes conditions que pour la métropole,***
- *La consultation du CTL en attendant la mise en place du Comité Local d'Action Sociale (CLAS),***
- *Enquête dans chaque COM dans le but de recueillir les besoins et les problématiques des agents.***

Après l'obtention pour les COM des prestations ALPAF et plus récemment des prestations "CESU - garde enfant 0/6 ans", "Chèque-vacances" et "aide à l'installation des personnels de l'État", et suite à l'annonce de la création d'un CHS-CT en Nouvelle-Calédonie, **FO FINANCES**, à l'origine de toutes les avancées importantes en matière d'action sociale et d'amélioration des conditions de vie au travail, montre une nouvelle fois sa forte implication dans ces domaines et prouve que les agents qui ont voté massivement pour les listes présentées par **FO-DGFIP** et **FO-DOUANE** en Nouvelle-Calédonie lors des dernières élections professionnelles ont eu raison de faire confiance à **FORCE OUVRIERE** pour les représenter et défendre leurs intérêts.

Nos revendications ayant été en grande partie entendues, les élus **FORCE OUVRIERE** de la Direction des Finances Publiques et de la Direction des Douanes en Nouvelle-Calédonie ont décidé de lever leur décision de boycotter la première convocation des CAPL et du CTL.

Rejoignez **FORCE OUVRIERE, le syndicat qui défend, en toute liberté et en toute indépendance, l'intérêt général et l'intérêt particulier des agents.**